



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de :

S.A. E^{me} Fra' Angelo de Mojana †

Prince et LXXVII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

S.A. E^{me} Fra' Andrew Bertie †

Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone : 01.42.96.48.36 - Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com



LA CHAPELLE SAINT GEORGES « DES ANGLAIS » À RHODES

CERTITUDES ET HYPOTHÈSES

A récemment paru une importante étude¹ sur un petit édifice de la ville de Rhodes particulièrement mal connu, d'autant qu'il est difficilement accessible, que pratiquement pas de sources anciennes ne le mentionnent et que la bibliographie à son sujet est à la fois ténue et relativement récente. Le qualificatif, justifié, de "chapelle anglaise" a motivé un article de Anthony Luttrell qui paraît conjointement dans ce bulletin, la présence de chevaliers d'Outre-Manche dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem lui étant, comme tout ce qui concerne notamment la période rhodienne des Hospitaliers, très familière, en étant le meilleur spécialiste. Il a pu ainsi ajouter de nouvelles précisions sur les commandeurs qui attachèrent un jour leur nom à cet oratoire.

L'étude de Anna-Maria Kasdagli, archéologue à l'Éphorat des antiquités du Dodécanèse et Ioanna Bitha est très fouillée, la première ayant, depuis plusieurs décennies, livré de nombreuses publications de qualité sur l'architecture, la numismatique, l'héraldique et les fragments lapidaires².

Certains éléments complémentaires et des questions sur quelques points toujours dans l'ombre seront cependant examinés ici sur la base de l'article des deux archéologues, que nous suivrons ici pas à pas.

Avant la prise par l'Ordre de Saint-Jean de la ville de Rhodes, celle-ci avait été fortifiée par les Byzantins et si les chevaliers s'attachèrent, durant les 216 années de leur présence, à en étendre le périmètre en édifiant de nouvelles murailles hautes et d'une épaisseur sans cesse accrue, certaines des courtines antérieures et plusieurs tours furent conservées. Elles délimitèrent un temps le *collachium*, où devaient séjourner les frères, notamment la nuit. Au fil des années, les dispositifs de défense anciens furent englobés dans une enceinte plus large, notamment sur le flanc oriental, les tours massives antérieures étant préservées, au moins sur une partie de leur hauteur primitive. Ce fut le cas de celle

¹ Ioanna Bitha et Anna-Maria Kasdagli, « Saint George 'of the English'. Byzantine and Western encounters in a chapel of the Fortification of Rhodes », *Intercultural Encounters in Medieval Greece after 1204. The evidence of art and material culture*, éd. Vicky Foskolou et Sophia Kalopissi-Verti, Turnhout (Brepols), 2022, p. 131-176. Cité désormais IB-AMK.

² Anna-Maria Kasdagli, *Stone Carving of the Hospitaller Period in Rhodes. Displaced Pieces and Fragments*, Oxford, (Archaeopress), 2016. Ce livre a été récompensé par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres en 2019 par l'attribution du prix Gustave Schlumberger.



Fig. 1 - L'une des tours byzantines occidentales, par Flandin en 1844.

qui se trouvait, avant 1309, à l'angle sud-est de la ville close. Aujourd'hui l'enceinte extérieure des chevaliers se joint en ce point à l'ancienne muraille byzantine. Cette forte tour a été construite de blocs de grandes dimensions³. Deux autres tours byzantines flanquent encore, un peu plus au nord, cette courtine primitive, l'une presque carrée⁴ (comme celle concernée ici), la dernière plus septentrionale, étant de plan rectangulaire. Toutes trois atteignaient encore il y a cent-quatre-vingts ans, des hauteurs supérieures, comme le montre l'un des dessins levés par Eugène Flandin lors de son séjour en 1844 (fig. 1). Aujourd'hui, elles ne s'élèvent plus si haut, des tremblements de terre comme ceux de 1851 et de 1856 les ayant découronnées. C'est le cas de la plus massive, située à quelques dizaines de mètres plus au nord de celle dont on va parler. On accédait à son niveau supérieur par un escalier de pierre en encorbellement sous lequel s'ouvre une porte qui fut remaniée au début du XV^e siècle, son linteau portant les armes de l'Ordre

³ Les blocs font en moyenne 1,35 m de long sur 0,65 de haut pour une épaisseur de 0,50 m.

⁴ Elle mesure 10 m par 11 de saillie sur la courtine.

et celles de Naillac, donnant sur un espace voûté en berceau doté d'archères cruciformes, mais la salle qui la surmontait n'existe plus que sous la forme d'une terrasse protégée par un parapet à créneaux. Ce sont des dispositions analogues que l'on constate sur la tour du sud-est, dans la mesure où un escalier de même nature flanque encore son flanc nord⁵. Une petite chapelle occupe une large partie du secteur nord-est de la terrasse actuelle. Une porte rectangulaire permet d'y accéder du côté nord par le relativement étroit chemin de ronde. Un corbeau de pierre à un ressaut saillant, un peu décalé à droite d'un fort linteau rectangulaire laisse penser que l'entrée a pu présenter autrefois un aspect plus élaboré. Par trois marches descendant au sol de la chapelle on pénètre dans cet oratoire de 5,80 m dans sa plus grande longueur est/ouest sur 3,40 m de large, couvert d'une voûte culminant à 4,5 m. Une abside est inscrite à l'intérieur du mur du levant de cette chapelle liturgiquement orientée. Les deux auteurs de l'étude précisent : « *Il ressort probablement de l'emplacement irrégulier de la chapelle dans la tour qu'elle n'a pas utilisé une salle préexistante dans la tour, mais a été creusée dans son épaisseur à une date ultérieure. Près de 5 mètres de maçonnerie devaient s'élever entre le mur sud de la chapelle et la face correspondante de la tour, alors que, à l'est, l'épaisseur n'est que de 1,5 mètres, et celle-ci est même réduite par la courbe de l'abside* ».

Le mur nord de la chapelle, tel qu'il ressort des dimensions du passage permettant de pénétrer dans l'oratoire, mesure effectivement 1,50 m d'épaisseur. Un plan des dispositions de la chapelle, dressé par Jean Humbert d'après les diverses données disponibles est donné ici ainsi que quelques images du site (fig. 2, 3 et 4).

Le grand linteau de pierre qui surmonte la porte est orné de cinq écus, gravés dans une sorte de marbre de Lardos. Trois au registre supérieur sont de plus grandes dimensions : à droite pour l'observateur un écu à cinq châteaux, au centre un écu à la croix de la Religion, à gauche enfin, un lion contourné – par révérence regardant la croix – lion brisé d'un lambel de trois pendants sur un champ semé d'étoiles. Au registre inférieur, deux écus identiques, de plus faibles dimensions, à l'échiqueté, dont une petite partie du bord supérieur semble placé sous celui de l'écu à la croix. Le champ de ces cinq écus est obtenu par léger creusement de la surface du marbre, par une technique analogue à celle du champlévé, les figures apparaissant

au niveau de la face du linteau. Les deux plus petits écus, sur lesquels on reviendra, ne paraissent pas avoir été gravés dans une seconde phase du travail, mais ont été figurés là par le graveur lors de l'élaboration de ce décor (fig. 5).

Comme on l'a dit, cette petite chapelle a longtemps été ignorée des voyageurs et des historiens, c'est le cas pour le colonel Rottiers⁶, Hedenborg⁷, Biliotti et Cottret⁸ ou Guérin⁹. Elle a, pour la première fois, été mentionnée par Louis Fradin de Belabre, alors vice-consul de France, dans le livre qu'il fit publier en anglais à Oxford¹⁰, après avoir passé comme chef du poste consulaire plusieurs années à Rhodes, d'octobre 1899 à 1905. Il paraît souhaitable de donner ici une traduction française du passage de l'ouvrage de Belabre :

« *En continuant sur la muraille en direction de la jetée Naillac¹¹, on arrive à une massive tour carrée, dont la partie haute est entièrement occupée par une petite chapelle qui, à cause de ses fresques, constitue l'un des édifices les plus curieux que l'on puisse trouver à Rhodes. Il n'est fait mention de son existence nulle part et très peu de personnes y sont jamais entrées¹². Au-dessus de sa porte étroite, il y a une grande dalle carrée¹³ de marbre gris portant cinq écussons, placés trois et deux (fig. 73). Celui du milieu de la rangée supérieure est celui de l'Ordre. Les quatre autres sont ceux de chevaliers inconnus, mais j'ai la certitude qu'ils appartenaient à des dignitaires de la Langue d'Angleterre, la chapelle étant, comme nous le verrons bientôt, une possession des chevaliers anglais et facilement accessible depuis leur palais ou auberge, qui se tenait en contrebas dans la ville¹⁴.*

⁶ Bernard-Eugène-Antoine, colonel Rottiers, *Description des monumens de Rhodes : dédiée à sa Majesté le Roi des Pays-Bas*, Bruxelles 1828-1830, 426 p + un atlas de 75 pl.

⁷ Johan Hedenborg, né le 21 octobre 1787 à Hedesocken en Östergötland et décédé le 21 août 1865 à Florence, était un médecin suédois qui s'établit en 1840 à Rhodes durant plusieurs années et recueillit sur l'histoire de l'île un grand nombre de données notamment sur des édifices aujourd'hui disparus ou très remaniés. Nathan Badoud, *Inscriptions et timbres céramiques de Rhodes. Documents recueillis par le médecin et explorateur suédois Johan Hedenborg (1786-1865)*, Stockholm, 2017.

⁸ E. Biliotti et Abbé Cottret, *L'île de Rhodes*, Rhodes, 1881.

⁹ Victor Guérin, *Voyage dans l'île de Rhodes et description de cette île*, Paris, 1856.

¹⁰ Baron de Belabre, *Rhodes of the knights. With maps, inscriptions, shields and photographs by the author*, Oxford (Clarendon press), 1908, 196 p.

¹¹ En réalité, la jetée Naillac se situe alors derrière ; on se dirige en fait vers la jetée d'Aubusson en direction de la porte de la Marine.

¹² Il en est de même encore aujourd'hui. On ne peut y accéder que par le chemin de ronde qui oblige à emprunter ce dernier depuis la tour Saint-Pierre. Seuls les hommes en armes pouvaient donc s'y rendre par ce cheminement étroit et sans garde-fou du côté de l'intérieur de la ville.

¹³ Rectangulaire en fait.

¹⁴ Idée inexacte reprise par les auteurs récents (article précité de 2022).

⁵ Aujourd'hui il n'est pas possible de dire si la base de cette tour est pleine ou s'il existait une salle au niveau inférieur, mais on n'y note pas d'entrée visible, comme me l'a confirmé Anna-Maria Kasdagli, que je remercie de ses diverses informations sur la tour et m'a accompagné, une nouvelle fois, en avril 2022 lors du dernier passage jusqu'à la chapelle.



Fig. 2 - Tour byzantine du Sud-Est, vue du Nord (cl. FE).



Fig. 3 - Tour byzantine du Sud-Est, vue de l'Est (cl. FE).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LES COMMANDERIES DU TEMPLE ET DE L'HÔPITAL À PROVINS (XII^e-XVIII^e SIÈCLE)

À Provins comme dans toutes les villes médiévales, les ordres militaires du Temple et de l'Hôpital s'implantèrent afin de profiter de l'activité économique ; dans la seconde capitale des comtes de Champagne, ville de foires éminentes et centre financier non moins important au cours des XII^e et XIII^e siècles, ils participèrent également de cette vie économique et de l'activité financière qui y était liée. Les historiens de la ville ont, dès le XVI^e siècle, focalisé leur intérêt sur la milice du Temple et son implantation à Provins, dont nous allons voir qu'elle fut certainement plus ancienne et plus conséquente que celle de l'Hôpital. Bien qu'elle soit peu connue, une enquête royale diligentée en 1300 est très significative de ce point de vue, puisqu'elle évaluait les biens des Templiers dans la prévôté de Provins à une valeur de 1600 livrées de terre, soit l'équivalent des grands établissements religieux provinois comme Saint-Quiriace, Saint-Ayoul, Saint-Jacques, l'Hôtel-Dieu, alors que celui de l'Hôpital était estimé à 100 livrées, soit le seizième¹!

La découverte en 1858 par Félix Bourquelot d'un cartulaire des Templiers de Provins antérieur à la dévolution des biens des Templiers à l'Hôpital en 1312 avait jeté une lumière vive sur la présence des frères de la milice à Provins ; cependant, le grand historien de Provins, occupé par ses recherches sur les foires, se contenta d'une analyse très détaillée². En 1919, l'abbé Victor Carrière édita ce même cartulaire, non sans avoir amplement consulté le fonds d'archives dont il provenait. Or il s'agit d'un fonds considérable, celui des archives de la commanderie de La Croix-en-Brie, à laquelle l'établissement de Provins fut rattaché au XVI^e siècle ; ce fonds est conservé aux Archives nationales dans la série S³. L'abbé Carrière exploita de façon intensive toutes les données présentes dans les actes qu'il publia pour dresser un bilan aussi exhaustif que possible de la vie de l'ordre à Provins aux XII^e et XIII^e siècles.

Entre Bourquelot et Carrière, un érudit provinois atypique, Émile Lefèvre, utilisa largement le fonds documentaire de la commanderie de La Croix-en-Brie dans ses articles de la *Feuille de Provins* rassemblés en 1868 dans un ouvrage incomplet ; on eût aimé qu'il pût aller jusqu'au bout de son projet, tant il avait dépouillé de sources, même s'il laissait son érudition divaguer au gré des rues, souvent sans indiquer ses sources. Son objectif était cependant très différent, puisqu'il s'agissait d'une sorte d'histoire régressive de la topographie et de

la population de Provins⁴. Il dépassa donc largement les XII^e et XIII^e siècles, utilisant les baux et actes de la commanderie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; mais l'histoire de l'implantation des ordres n'était pas dans son objectif.

Curieusement, aucun de ces auteurs ne chercha à distinguer, dans cette abondante masse documentaire, ce qui relevait de l'un et l'autre des ordres avant la dévolution de 1312. Ils ne faisaient en cela que suivre leurs prédécesseurs : de telle sorte que l'on considère en général à Provins qu'il n'y eut qu'une commanderie de Templiers, dévolue après 1312 aux Hospitaliers, sans s'interroger sur la place occupée par l'« Hôpital ancien », c'est-à-dire l'ordre de l'Hôpital d'avant 1312. Or, de fait, il y eut à Provins une commanderie du Temple, et une ébauche de commanderie de l'Hôpital ; nous allons tenter de rétablir la réalité historique, et de restituer, autant que faire se peut, les sièges des deux ordres et leur fonctionnement.

Mais nul ne s'est attaché non plus à suivre l'évolution de ces institutions au-delà de la fin du XIII^e siècle. Cet article a un second objectif, celui d'exploiter en profondeur la masse documentaire considérable de la commanderie de La Croix pour ce qui concerne ses membres provinois, afin d'établir l'emprise foncière et fiscale des ordres à l'intérieur de la ville de Provins au cours des siècles. On accordera une place toute particulière à la détermination des droits féodaux – réels ou prétendus – détenus par le Temple, puis l'Hôpital, sur la vicomté de Provins. Malheureusement, dans ce panorama des droits divers des ordres dans la ville, le fonds d'archives, tout abondant qu'il soit, n'en est pas moins très hétérogène chronologiquement, avec une sous-représentation considérable de la période antérieure à la guerre de Cent Ans ; la rumeur historique attribue aux événements des années 1430 la cause de la disparition de nombreuses archives – nous verrons cependant que le siècle noir de la guerre de Cent Ans entraîna une dépopulation et une désurbanisation de la ville qui dut bouleverser les usages coutumiers.

Pour procéder à cette analyse documentaire, nous avons dépouillé l'ensemble des archives disponibles qui nous étaient connues, et en avons rassemblé des extraits dans un document particulier, déposé à la Bibliothèque municipale de Provins, ainsi qu'aux Archives départementales de la Seine-et-Marne et de l'Aube⁵.

¹ Longnon 1901-1914, III, p. 129-130.

² Bourquelot 1858.

³ Carrière 1919.

⁴ Lefèvre 1868. Signalons la synthèse rapide mais efficace de Jean-Marie Yante dans le colloque consacré à l'économie templière en Occident : Yante 2012.

⁵ Jean Mesqui, *Les commanderies du Temple et de l'Hôpital à Provins – XI^e-XVII^e siècles. Répertoire de sources*, 2023.

PLANCHES A, B, C et D.

Plans de Provins, d'après le cadastre vers 1810 des Archives départementales (vue d'ensemble et extraits par quartiers).
 Ont été reportés sur ce plan les propriétés de la censive du Temple (fuchsia) et ceux de l'Hôpital ancien (marron).
 La Vicomté et le franc-alleu de la Chaussée-Sainte-Croix sont colorés en orange.

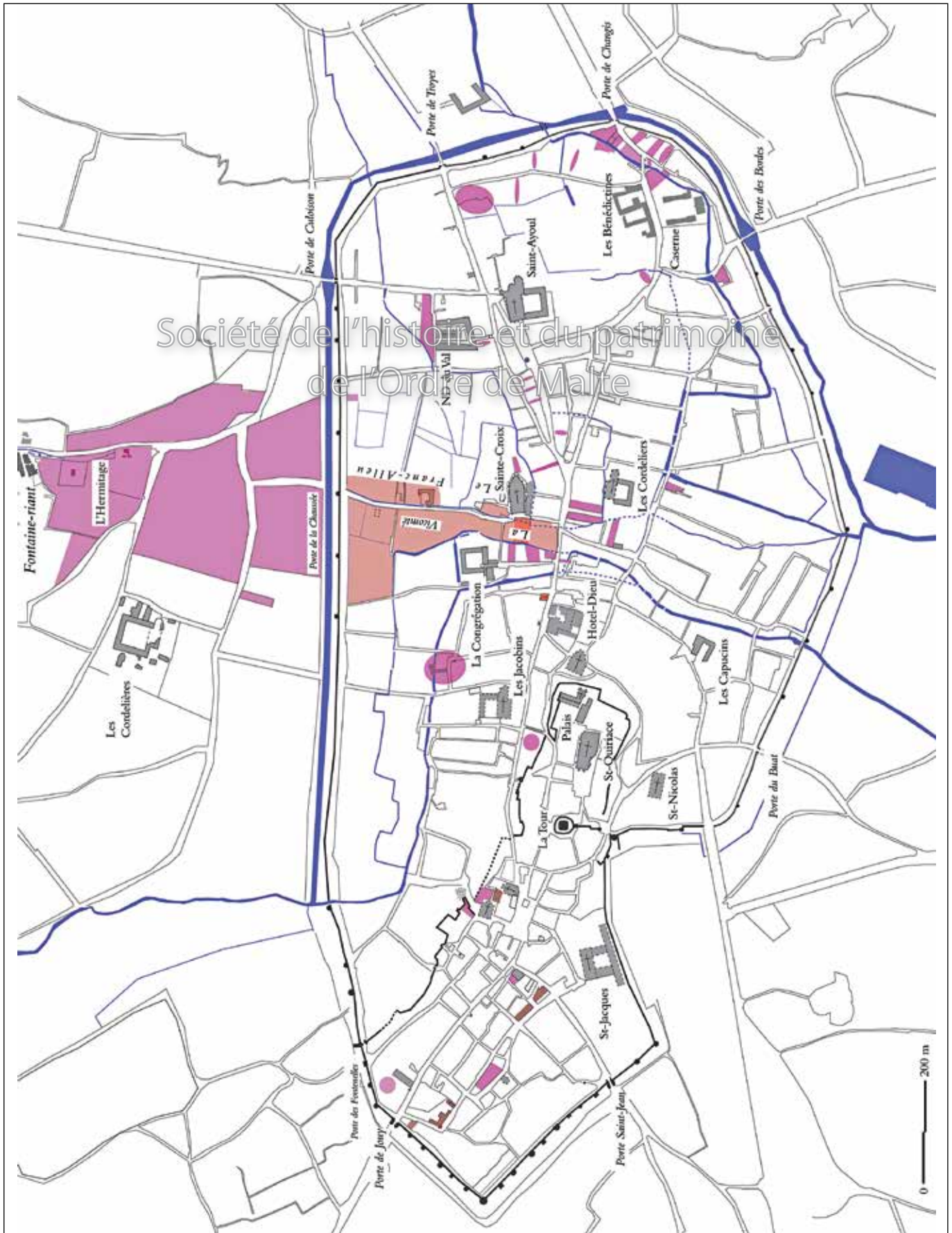


PLANCHE A - Complet.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

L'ORDRE DE MALTE, PROMOTEUR DE L'ORANGE MALTAISE

L'orange maltaise, fruit aujourd'hui commun sur les marchés, était quasiment inconnue en Europe jusqu'au XVIII^e siècle. Singulièrement, il revient à l'Ordre et surtout à l'un de ses grands maîtres, d'avoir été le promoteur d'un agrume alors exceptionnel et luxueux.

Depuis des siècles, le monde méditerranéen ne connaissait qu'une seule espèce, l'oranger amer. Originaire du sud-est de l'Asie, il fut acclimaté en Afrique et en Sicile par les Arabes puis introduit en Espagne et en Italie vers l'an 1000. Au XIII^e siècle, le médecin de Frédéric de Hohenstaufen mentionne l'existence de cet arbre dans toutes les îles de l'archipel sicilien. Au XVI^e siècle, il est toujours présent à Malte selon le rapport¹ que fit, en 1533, Quintin d'Autun à l'Ordre qui l'avait missionné pour se rendre compte de la nature du « cadeau » que lui faisait Charles Quint.

Si son nom savant de *citrus aurantium* est lié à sa couleur dorée, les Arabes andalous l'avaient appelé *nâranj* qui donna en espagnol *naranja*, en provençal *arunji* et en français *orange*. Les Provençaux ayant qualifié ce fruit de bariolé (*bigarrat*), le nom de *bigarade* passa, via les lexiques de la parfumerie et de la médecine dans les langues du Nord, hollandais, allemand, anglais ou russe (*bigaradia*).

En effet, ce fruit amer, quasi immangeable, n'était utilisé que pour l'huile essentielle extraite de ses fleurs, le *néroli*, qui servait de fixateur aux parfums d'origine végétale, et que pour l'eau de leur macération à laquelle on prêtait des vertus calmantes, l'*eau de fleur d'oranger*. Le commerce de ces dérivés est rapporté à Nice dès 1332.

Les premiers orangers plantés en France le furent par des Ligures, d'abord à Biot, puis à Hyères où Charles IX et sa mère Catherine de Médicis purent les admirer en 1564. Un siècle plus tard, l'évêque de Digne ayant légué à Louis XIV un enclos planté d'orangers à Hyères, celui-ci fut élevé au rang de *Jardin du Roi*. Louis XIV vint personnellement en prendre possession et lorsqu'il fit construire Versailles, il dota son château d'une orangerie, première d'un genre qui se multiplia dès lors dans toutes les Cours d'Europe.

La rareté du fruit en fit un objet de luxe incroyable, en dépit de son acidité. Dans le *Cendrillon ou la pantoufle de vair* de Charles Perrault, les sœurs de Cendrillon qui ne l'avaient pas reconnue au bal, lui racontèrent qu'elles y avaient rencontré « la plus belle princesse qu'on puisse jamais voir » qui leur avait fait mille civilités et « donné des oranges et des citrons ».

Or, lorsqu'au XVI^e siècle les Portugais étaient parvenus en Extrême-Orient, ils y avaient découvert des orangers dont les fruits étaient doux. Ils en ramenèrent de Ceylan et de Chine et réussirent à les acclimater au Portugal. Pour cette raison, cette nouvelle orange, comestible, fut alors baptisée *portokali* en grec, *bârtuqâl* en arabe et *rouge du Portugal* en France. Son nom savant, *citrus sinensis*, citron de Chine, fut le seul à tenir compte de son origine première.

À Malte, l'Ordre des Hospitaliers avait été dominé, depuis son installation, par les Français et les Espagnols qui présidaient alternativement à ses destinées.

Oranger par Jean-Baptiste Oudry (1740).



¹ Jean Quintin (1500-1561) publia à Lyon en 1536 son rapport sous le titre *Insulae Melitae descriptio ex commentariis verum quotidianarum*.



António Manoel de Vilhena.

De 1530 à 1720, si le grand magistère échet 15 ans aux Italiens, il fut détenu 70 ans par des Espagnols et 105 ans par des Français. Or, après le très court règne du Vénitien Zondadari (1720-1722), le choix des électeurs se porta sur un Portugais, António Manoel de Vilhena (1663-1736).

Cinquième fils du général Dom Sancho Manoel de Vilhena, comte de Vila Flor, il fut le seul grand maître pouvant se targuer d'une ascendance royale. Il descendait en effet du roi Ferdinand III (1198-1252) qui avait définitivement réuni les royaumes de Léon et de Castille (1230), étape essentielle de la formation de l'Espagne. Même si la proximité de sa famille avec le trône remontait loin dans le temps, il ne se départit jamais de sa fierté d'appartenir à la dynastie des Manoel de Castille. À peine élu (1722), il entreprit de donner à Malte un aspect plus princier² et de procurer à l'Ordre un statut diplomatique quasi souverain.

Mais le Portugais qui appréciait les oranges sucrées ne voulut pas s'en priver sur son rocher. Aussi bien, dans le jardin de la maison de plaisance qu'il se fit bâtir au hameau de Saint Joseph³, près de l'arc que faisait l'aqueduc⁴ qui amenait l'eau à La Valette, il fit planter

² Ce fut lui qui remodela totalement la capitale de Malte (aujourd'hui Mdina), dota celle de l'Ordre (La Valette) d'un théâtre (le théâtre Manoel) et fit construire au centre du port de Marsamxett, le fort qui porte son nom. Il agrandit La Valette d'un faubourg (Floriana).

³ Construite en 1730, ce palais Manoel fut appelé *Casa Leoni* (en maltais *id-Dar l-ljuni*), en raison des lions emblématiques des Vilhena placés sur le mur d'enceinte. Le quartier de Saint Joseph est devenu aujourd'hui la ville de Santa Venera.

⁴ Il fut construit, de 1612 à 1615, sur l'ordre du grand maître Alof de Wignacourt (1601-1622), par le Bolonais Vittorio Bontadino de Bontadini.



Inscription aux armes de Wignacourt sur la fontaine de l'aqueduc (Floriana).



L'arc de Wignacourt avant sa démolition.



La Casa Leoni.

des orangers du Portugal dont la culture se répandit alors dans tous les jardins de l'île. Ce nom de « jardin », tiré du mot *gnien* utilisé en siculo-arabe⁵, désigna alors ces vergers, enclos de hauts murs pour empêcher les vents de perturber la pollinisation des fleurs.

⁵ Le maltais est un créole d'arabe et de langue romane. Dans les inscriptions officielles en latin, l'Ordre traduisait *gnien* par *viridarium* (jardin de plaisance).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com